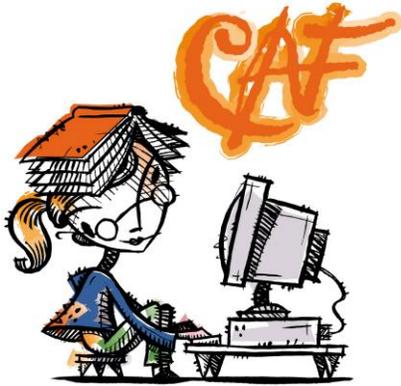


## Capsule linguistique

Semaine du 4 mai 2015



### Virgule ou pas avant le *ni* ?

Les conjonctions de coordination (rappelons la fameuse liste : *mais, ou, et, donc, car, ni, or*) jouent souvent les capricieuses quand vient le temps de ponctuer. Une de celles-ci engendre des erreurs, probablement parce qu'on s'en sert moins que les autres : le *ni*.

*Ni* sert à coordonner des éléments négatifs, sur le modèle de *et* que l'on emploie pour unir des éléments positifs. Qu'il y ait un ou deux *ni*, on n'emploiera pas de virgule si cette conjonction unit des constituants courts :

*Je ne mange pas de viande ni de poisson.*

*Ton commentaire ne me fait ni chaud ni froid.*

On peut cependant en mettre une si on souhaite mettre en valeur le second constituant :

*Pendant les heures de travail, vous ne pouvez recevoir d'appels personnels sur votre portable, ni de messages textes.*

Si les éléments à coordonner sont longs, on peut employer une virgule pour en clarifier le sens :

*Étienne n'a pas encore fixé les détails de son voyage en Europe; il sait cependant qu'il ne veut pas assister à une corrida parce qu'il juge barbare cette coutume espagnole, ni grimper dans la tour de Pise, activité incompatible avec ses problèmes de vertige et d'agoraphobie.*

Lorsque le *ni* coordonne trois éléments et plus, on emploie la virgule (sauf avant le premier élément coordonné).

*Le gouvernement n'est sensible ni aux arguments des enseignants, ni à ceux des groupes communautaires, ni à ceux des médecins, ni à ceux des commissaires scolaires.*

Nous espérons que ces considérations vous permettront de mieux utiliser ce signe de ponctuation et d'éviter les cas de « virgulite » aigüe.

Benoît Dugas et Monik Richard

Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*, CAF (local A-492, poste 7352)